

2 jours pour donner vie  
à votre projet

# S'installer en libéral

**Toulouse** 21 et 22 février

**Strasbourg** 25 et 26 avril

**Paris** 22 et 23 juin

**Lyon** 14 et 15 septembre

**Paris** 10 et 11 octobre

**Bordeaux** 5 et 6 décembre

**99€ TTC\***

\*Offre valable  
jusqu'au 31/12/2017



**orion**  
Formation **SANTÉ**

Se former pour rester performant

[www.orionsante.fr](http://www.orionsante.fr)

ISO 9001  
ISO 29990  
BUREAU VERITAS  
Certification



[je-minstalle-en-liberal.fr](http://je-minstalle-en-liberal.fr)

# 2 jours pour donner vie à votre projet

1<sup>ère</sup> demi-journée 9 h 00-13 h 00

8 h 30-9 h 00 : café d'accueil

9 h-9 h 15 : ouverture de la journée

2<sup>e</sup> demi-journée 14 h 00-17 h 00

## 1. Je m'installe

### Je vérifie les conditions d'installation et de remplacement

- La convention nationale des infirmiers et infirmières libérales
  - Conditions requises pour s'installer
  - Conditions requises pour faire des remplacements

### Je détermine mon lieu d'implantation

- Les principes de régulation démographique : peut-on s'installer librement aujourd'hui ?
- Le géomarketing : déterminer son lieu d'installation selon la zone géographique

PAUSE DE 10 H 30 À 11 H 00

### J'effectue les démarches

- Les démarches administratives pour s'installer :
  - Inscription à l'Ordre National des Infirmiers
  - Enregistrement auprès de l'ARS
  - Enregistrement auprès de la CPAM Service Relation Praticien
- Présentation du projet professionnel

### Je choisis mon mode d'exercice

- Statuts : collaboratrice, remplaçante ou "titulaire"
- Formes juridiques d'associations
- Droits de présentation à clientèle ?

PAUSE DÉJEUNER  
DE 13 H 00 À 14 H 00  
(déjeuner libre)

## 2. Je m'équipe

### Je choisis un local

- Les exigences règlementaires et l'accessibilité
- Recommandations : agencement et hygiène

### Je prépare mon matériel

- Le petit matériel nécessaire à l'activité : seringues, aiguilles et mallette
- Autres dispositifs médicaux : appareil à tension et lecteur de glycémie

### Je fais l'acquisition d'un véhicule

- Choix de la modalité d'acquisition : LLD, LOA, prêt classique

+ des interventions d'experts pour répondre à vos questions sur chacun des thèmes abordés

+ un espace dédié aux échanges avec nos partenaires experts

+ 2 journées animées par un formateur Orion, infirmier libéral en activité





3<sup>e</sup> demi-journée 9 h 00-13 h 00

8 h 30-9 h 00 : café d'accueil

9 h-9 h 15 : ouverture de la journée

## 3. Je m'assure

### Je choisis une assurance RCP

- Quelle obligation en matière d'assurance civile et professionnelle ?
- Nature des éléments assurés : les risques assurés

### J'assure mon local et mon véhicule

- Le local : quelle couverture pour le cabinet ?
- Assurance véhicule : les spécificités

### J'identifie les dispositifs de prévoyance

- Le système complémentaire santé
- Quelles couvertures et indemnités en cas d'arrêt maladie ?
- La retraite

### Je découvre l'assurance volontaire accident du travail

- La couverture des libéraux en cas d'accident du travail
- Quelle reconnaissance en cas d'invalidité ?

## 4. J'exerce

### J'organise mes tournées

- Journée type d'une infirmière libérale

### Je gère les déchets de soins

- Obligation et responsabilité des professionnels
- Nature des déchets à éliminer et emballages réglementaires
- Transport des déchets
- Traçabilité obligatoire

### Je me forme

- DPC
- FIF-PL
- Crédit d'impôt et déductibilité

**PAUSE DÉJEUNER**  
**DE 13 H 00 À 14 H 00**  
(déjeuner libre)

4<sup>e</sup> demi-journée 14 h 00-17 h 15

## 5. Je gère mon activité

### Je facture mes soins

- NGAP et cotations
- Télétransmission et SCOR : principes de facturation des soins, logiciel de gestion de l'activité et dématérialisation des ordonnances

### Je tiens ma comptabilité

- Règles générales de tenue de la comptabilité
- Les dépenses professionnelles
- Les recettes

### Je déclare mes revenus

- Le régime fiscal de l'exercice infirmier libéral
- L'adhésion à une AGA : pourquoi, comment ?

**CLÔTURE DU PROGRAMME**  
**DE 17 H 00 À 17 H 15**

**Toulouse**

21 et 22 février

**Strasbourg**

25 et 26 avril

**Paris**

22 et 23 juin

**Lyon**

14 et 15 septembre

**Paris**

10 et 11 octobre

**Bordeaux**

5 et 6 décembre

**Tarif :**  
**99 € TTC\***

\*Offre valable jusqu'au 31/12/2017

# Interview



## Virginie Grangeon, infirmière libérale Le Puy-en-Velay (43)

### Concrètement, que vous a apporté cette formation ?

De nombreuses choses ! Cette formation a le mérite de balayer tout un éventail de modalités qu'il est nécessaire de connaître avant de s'installer en libéral. Sont abordées les démarches administratives obligatoires (CPAM, CARPIMKO, URSSAF), les différents modes d'exercice et les contrats associés, l'équipement indispensable à une bonne pratique (cabinet, véhicule), mais aussi tout ce qui touche au petit matériel du quotidien.

### Le statut de l'infirmière libérale, ses responsabilités : ces notions doivent désormais vous être familières...

Complètement ! Nous avons passé en revue les différentes particularités liées à l'exercice libéral. Cela concerne aussi bien la fiscalité du régime que notre couverture sociale personnelle, ou bien encore les obligations liées au conventionnement (télétransmission, formation) et aux bonnes pratiques (traçabilité, traitement des déchets).

### Selon vous, quels sont les points forts de ce programme de formation ?

Tous les intervenants sont experts dans leur domaine : ils sont là pour nous informer et répondre à nos questions. Tous les chapitres sont abordés de manière extrêmement concrète, de sorte que nous connaissons, à la fin du programme, les formalités à accomplir pour donner vie à notre projet. Enfin, la présence d'un infirmier libéral est un "plus" indéniable : il nous fait part de son expérience comme des pièges à éviter.

## En partenariat avec



**VEGA**

Logiciel de télétransmission  
pour infirmières libérales



**Constellians**

Pôle d'information  
des professions libérales